Phase qualificative jusqu'au 12 juin

Coupe de France des Départements

Ligue
ou regroupement de ligues
bassin de 25 mètres

Compétition par équipe :

Quatre Jeunes 2ème année - Quatre Jeunes 3ème année

Une équipe de 8 filles et/ou une équipe de 8 garçons par département.

Contenu du programme

8 épreuves individuelles :

200 nage libre, 200 dos, 200 brasse, 200 papillon, 200 4 nages, 50 papillon, 50 dos, 50 brasse.

4 épreuves de relais :

8 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages, 4 x 50 4 nages, 8 x 100 nage libre.

Règlement de la compétition :

Organisée par la Ligue ou par un regroupement de Ligues, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

La compétition, **organisée sur un week-end**, devra se dérouler sur **deux réunions** :

- réunion N°1 le samedi après-midi,
- réunion N°2 le dimanche matin.

Participation des nageurs aux épreuves individuelles et aux relais

Chaque nageur devra s'engager sur **UNE** épreuve individuelle.

Chaque nageur devra participer au relais 8 x 50 nage libre **ET** au relais 8 x 100 nage libre.

Chaque nageur devra rentrer dans la composition du 4 x 50 4 nages **OU** du 4 x 100 4 nages. Un même nageur ne pourra pas être engagé sur ces deux relais.

Chaque nageur devra ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais.

Classement de la compétition :

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 8 x 100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 8 x 50 nage libre, puis le 4 x 100 4 nages, puis le 4 x 50 4 nages.

Le classement sera publié le jeudi 16 juin. Les organisateurs adopteront la plus grange vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral. **La période de réclamation prendra fin le mardi 14 juin**.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

17 juillet

Finale Coupe de France des Départements

Pau
bassin de 50 mètres

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons de la phase qualificative seront qualifiées à la finale nationale. Les équipes classées de 17 à 20 seront mises en liste d'attente jusqu'au dimanche 19 juin.

Le règlement de la compétition est identique en tout point à celui de la phase qualificative.

Récompenses

Une coupe aux trois premières équipes filles et trois premières équipes garçons.

Classement spécifique de la compétition

La Coupe de France des Départements s'inscrit dans le programme «Mon département en actions ».

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons auront les 16 premiers rangs de points de la table de transposition, le classement de la phase de qualification sera alors utilisé pour attribuer les points à partir de la 17ème place.

Mon département

en actions

Suivante

samedi après-midi

Réunion N°1

Ouverture des portes

14h00

Début des épreuves

15h30

Horaires recommandés

Réunion N°1

8 x 50 nage libre messieurs	séries M
8 x 50 nage libre dames	séries D
200 4 nages messieurs	séries M
50 brasse dames	séries D
200 papillon messieurs	séries M
200 papillon dames	séries D
50 brasse messieurs	séries M
200 dos dames	séries D
200 dos messieurs	séries M
200 nage libre dames	séries D
4 x 50 4 nages messieurs	séries M
4 x 50 4 nages dames	séries D

Coupe de France des Départements

*Phase qualificative et finale**

Réunion N°2

8 x 100 nage libre nage libre	séries D
8 x 100 nage libre nage libre	séries M
200 4 nages dames	séries D
50 papillon messieurs	séries M
50 papillon dames	séries D
200 brasse messieurs	séries M
200 brasse dames	séries D
50 dos messieurs	séries M
50 dos dames	séries D
200 nage libre messieurs	séries M
4 x 100 4 nages Dames	séries D
4 x 100 4 nages Messieurs	séries M

dimanche matin

Réunion N°2

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h00

Horaires recommandés

** La finale se déroulera sur une journée , le 17 juillet : Réunion N°1 le matin, Réunion N°2 l'après-midi.*

Précédente